

CRINON (P.), DHÉNIN (M.) et PROT (R.) — **Attribution à Robert, marquis de Neustrie, des monnaies au buste portant les noms de Tours et Chinon et de Tours et Orléans (919-922).**

Les monnaies au buste portant les noms de Tours et Chinon, comme celles portant ceux de Tours et Orléans sont connues depuis le XIXe siècle ; les premières sont rares (11 deniers et une obole recensés) et les secondes extrêmement rares (2 deniers répertoriés seulement). Six de ces quatorze exemplaires sont conservés dans la collection de la Bibliothèque nationale de France. La seule trouvaille connue était jusqu'à il y a peu un trésor espagnol découvert en 1866, qui, selon Gariel (1), comprenait des deniers de Limoges au nom d'Eudes, des deniers de Toulouse, Bourges, Nevers, Quentovic, et Melle au nom de Charles, « des deniers à la tête frappés à Orléans, Tours, Chinon », un denier de Guillaume d'Auvergne de Brioude, et deux deniers de Raoul frappés au Puy, ainsi que des monnaies arabes. C'est donc une chance peu ordinaire de voir apparaître de nouveaux exemplaires. Or en 1990 ont été mises dans le commerce trois monnaies de Tours-Chinon provenant d'un gué sur la Vienne, dont une a d'ailleurs été acquise par la Société archéologique de Touraine. Et cette année une monnaie de Tours-Orléans, trouvée isolément à Dangé-Saint-Romain (Vienne) au XIXe siècle est sortie de l'ombre. Ces nouvelles découvertes et la tenue des Journées Numismatiques à Tours nous ont incités à nous intéresser de près à ces monnayages, qui n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie jusqu'ici.

-
2. J. LAFURIE, *op. cit.*, p. 35 : « ... mais l'état de conservation des pièces qui nous sont parvenues est souvent très déficient, les monnaies étant pour la plupart cristallisées, extrêmement fragiles et, par suite, souvent cassées ou ébréchées. »
 3. F. DUMAS, *op. cit.*, p. 224, dresse une carte exhaustive des trouvailles de monnaies de Pépin le Bref.

-
1. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, I, Strasbourg, 1883, p. 136.

Le catalogue de ces monnaies pourtant peu nombreuses est riche en variétés :

Tours-Chinon

Deniers

1er groupe

Variété 1

TVRON, buste diadémé à droite ; sur le col : 2 fois 3 globules

+ CAINONI CASTRO, croix

2 exemplaires :

1-1/1 - BnF féodales 199, 1,56 g (même coin que 1-2/1 et 1-2/2)

1-1/2 - RN 1837, pl. VIII, 15.

Variété 2

même coin que 1-1/1

+ CAINONI CASTRO (C et O pointés), croix

2 exemplaires provenant tous deux d'un gué sur la Vienne :

1-2/1 - coll. privée, 1,49 g

1-2/2 - coll. privée, 1,46 g (coin de revers différent ; les C ne sont peut-être pas pointés)

Variété 3

TVRON, buste diadémé à droite ; sur le col : 3 et 2 globules

+ CAINONI CASTRO, croix

1 exemplaire provenant d'un gué sur la Vienne :

1-3/1 - Société Archéologique de Touraine, 1,50 g

Variété 4

TVRON, buste diadémé à droite ; sur le col : traits

+ CAINONI CASTRO (A non barré, N pointé), croix cantonnée d'un globe en 1

4 exemplaires :

1-4/1 - BnF féodales 200, 1,28 g

1-4/2 - Vente coll. Castellane (Serrure, 13 mai 1904, n° 262)

1-4/3 - coll. privée, 1,56 g

1-4/4 - coll. privée, 1,16 g

Tous ces exemplaires sont issus de la même paire de coins ; le coin de droit a été utilisé pour la frappe des monnaies Tours-Orléans.

2e groupe

TVRON, buste diadémé à droite ; sur le col : globules (buste plus caricatural)

+ C[A]INOINI CASTRO, croix

1 exemplaire :

2-1/1 - BnF féodales 201, 1,25 g.

3e groupe

TVRON, buste diadémé à droite ; sur le col : globules (buste différent)

+ CNINOIII CASTRIIO, croix

1 exemplaire :

3-1/1 - BnF féodales 1988-144 (Vente coll. Trampitsch, Crédit de la Bourse, 31 mai-1er juin 1988, n° 503), 1,32 g.

Obole

TVRON, buste diadémé à droite

+ CAINONI CASTRO, croix

1 ex. :

4-1/1 - BnF féodales 200a, 0,54 g.

Tours-Orléans

Deniers

1er groupe

TVRON avec trait au dessus du N, buste diadémé à droite

+ AVRLIANIS CIVITAC (A non barrés), croix

1 exemplaire trouvé au XIXe s. à Dangé-Saint-Romain (Vienne) :

5-1/1 - coll. privée, 1,32 g ; le coin de droit a été utilisé pour la frappe des monnaies Tours-Chinon 1-4/1 à 1-4/4 ; même coin de revers que 5-2/1.

2e groupe

TVROII, buste diadémé à droite

+ AVRLIANIS CIVITAC (A non barrés), croix

1 exemplaire :

5-2/1 - BnF féodales 195/3, 1,20 g ; même coin de revers que 5-1/1.

L'étude typologique et métrologique des deniers de Tours-Chinon permet leur classement en plusieurs émissions, qui reflètent une évolution qui s'étale nécessairement dans le temps : les deniers du premier groupe ont un poids moyen de 1,43 g, avec plusieurs poids individuels supérieurs à 1,50 g ; ceux du second et du troisième groupe, l'un et l'autre uniques, pèsent 1,25 et 1,32 g seulement. L'obole pèse 0,54 g, ce qui la rapprocherait plutôt des groupes 2 et 3 alors que la typologie est celle des deniers du premier groupe.

Les analyses de quelques exemplaires, analyses inédites que nous a communiquées Mme Françoise Dumas (2), permettent de mettre en lumière un processus plus complexe. Il apparaît en effet que l'affaiblissement a d'abord porté sur le titre : un denier de la variante 1-1 compte 87% d'argent et un denier de la variante 1-4 seulement 27% d'argent ; dans une seconde phase, l'affaiblissement concerne le poids, alors que le titre est légèrement redressé : un denier de la variante 2-1 compte 56% d'argent, mais ne pèse que 1,25 g. L'obole est quant à elle à 76% d'argent et se rapproche donc plutôt des deniers 1-1 et 1-2. Sa typologie et son style allant également en ce sens, il faut simplement considérer que son poids est trop léger, mais qu'elle appartient bien aux toutes premières séries de ce monnayage.

L'étude des coins de ces monnaies a permis de constater qu'il y a de nombreuses liaisons, entre pièces de la même variété bien-sûr : tous les exemplaires 1-4/1 à 1-4/4 sont issus de la même paire de coins, mais aussi entre pièces de variétés différentes : les exemplaires 1/1/1 et 1-2/1 ont le même coin de droit, alors que le coin de revers de ce dernier se caractérise nettement par les C et les O pointés ; les deux exemplaires connus de Tours-Orléans (5-1/1 et 5-2/1) ont le même coin de revers alors que les droits diffèrent sensiblement. Mais l'apport le plus important de cette recherche est la découverte d'une liaison de coin (de droit bien-sûr) entre des deniers portant les noms de Tours et Chinon (1-4/1 à 1-4/4) et un des deniers portant les noms de Tours et Orléans (5-1/1).

2. Nous remercions Mme Françoise Dumas de nous avoir aimablement donné connaissance de ces renseignements importants.

Ceci nous assure d'une part que ces deux monnayages sont contemporains, ce qui n'est pas en soi une révélation, puisque le trésor espagnol contenait ensemble ces deux types. Le membre de phrase de Gariel dans la description de ce trésor n'est pas très explicite : « des deniers à la tête frappés à Orléans, Tours, Chinon » ; nous savons par Caron (3) qu'il contenait des deniers de Tours-Chinon, type déjà connu à l'époque, et de Tours-Orléans, type nouveau ; mais le texte de Gariel, qui met les trois ateliers sur le même plan, pourrait laisser croire qu'il y avait aussi des deniers de Saint-Martin de Tours à la tête (4). Cependant ce denier à la tête de Saint-Martin de Tours reste encore de nos jours connu à un seul exemplaire, qui avait été publié antérieurement à la découverte espagnole, et une telle monnaie ne serait sans doute pas restée longtemps ignorée. Les découvertes nouvellement révélées : à un gué sur la Vienne et à Dangé-Saint-Romain (Vienne) ne peuvent être utiles à notre recherche chronologique. Mme Dumas (5) s'est efforcée d'établir une date précise : elle situe ces « nouvelles émissions de Chinon vers les années 920 » ; elle voit dans ce monnayage l'influence du denier à la tête de saint Martin, qu'elle date du transfert du corps de celui-ci dans la basilique reconstruite, en mai 919. Elle le met en rapport avec les expéditions normandes, qui remontent la Loire jusqu'en Bourgogne en 924, et qui, en 935, ravagent le Berry avant d'être arrêtés par le berrichons et les tourangeaux ; ces événements justifieraient un déplacement temporaire de l'atelier de Tours à Chinon. Une datation légèrement plus large est généralement admise : « la fin du règne de Charles le Simple, [le] règne de Robert ou [le] début du règne de Raoul » (6). Cependant, en raison de l'existence de plusieurs émissions successives et clairement différenciées, par des marques propres, mais surtout par des variations nettes de titre et de poids, nous sommes maintenant beaucoup moins persuadés du caractère temporaire de l'atelier de Chinon : en effet il faudrait supposer soit une présence de longue durée à Chinon de l'atelier monétaire tourangeau, ou des tranferts répétés à intervalles. Cela ne remet aucunement en cause la chronologie large donnée ci-dessus, et même cela la justifierait : les émissions les plus anciennes se situeraient à la fin règne de Charles-le-Simple (898-922), ou sous celui de Robert (922-923), et les plus récentes, de poids réduit, sous le règne de Raoul (923-936). En ce qui concerne le monnayage Tours-Orléans, la liaison de coin relevée montre qu'il est contemporain de la variété 4 du monnayage portant les noms de Tours et de Chinon ; il s'inscrit donc au milieu de l'histoire de ce dernier, pour une période brève : il n'est connu que par deux exemplaires liés de coin et donc très proches dans le temps.

D'autre part l'existence de cette liaison de coin et de plusieurs émissions successives portant les noms de Tours et de Chinon nous amène à reconsidérer le lieu d'émission de ces monnaies. Si l'on peut douter du caractère temporaire de l'atelier de Chinon, on peut aussi demander s'il s'agit bien celui de Tours évacué de sa ville d'origine : on imagine assez mal tout le matériel de l'atelier et tout son personnel voyager ainsi de Tours à Chinon, puis de Tours à Orléans, ou de Chinon à Orléans. On connaît d'autres monnaies, du Xe siècle également, quoique certainement de la seconde moitié ou même de la fin de ce siècle, qui portent aussi deux noms de lieu ainsi associés :

3. É. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882, p. 69-70.
4. POEY D'AVANT 1620, pl. XXXI, 1.
5. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp et le monnayage en Francie occidentale pendant la seconde moitié du Xe siècle*, Paris, 1971, p. 194-195.
6. P. CRINON, « A propos de deniers inédits de Blois (Xe siècle) : le monnayage à la tête dans les domaines de Thibaud de Tours et Thibaud Ier (durant les deux premiers tiers du Xe s.) », *BSFN*, janvier 1993, p. 467-472, sp. p. 470.

Provins et Sens, Meaux et Troyes, Crépy et Troyes. Une des explications données à cette typologie est liée à une hiérarchie administrative ; Mme Dumas (7) explique ainsi la présence du nom de Sens sur les monnaies de Provins : « cette référence pourrait rappeler une ancienne division administrative, le pagus de Provins dépendant du comté de Sens ». Une autre explication est recherchée dans les phénomènes liés à la circulation de ces espèces : à propos des pièces de Meaux, A. Dieudonné (8) écrit : « le nom de Troyes était destiné à élargir la circulation hors du diocèse un peu restreint de Meaux » et à propos du denier de Crépy, qu'il attribue à tort à Crépy-en-Valois (9) : « il est issu, selon nous, d'une intention analogue à celle qui fit cumuler les noms de Meaux et de Troyes sur la monnaie ». D'autres explications sont encore possibles : M. J. Lafaurie (10), à propos des deniers de Provins et Sens, pense qu'il faudrait plutôt voir dans ce type « un rappel de ces droits que le duc de Bourgogne possédait sur la ville qui avait échappé à sa domination effective ». En aucun cas un déplacement temporaire d'atelier n'est envisagé. Peut-être donc faut-il pour les cas qui nous intéressent aujourd'hui envisager des hypothèses nouvelles. Le lien administratif, qui est clair pour les monnaies Tours-Chinon ne peut être de même nature pour les deniers Tours-Orléans. Et l'on ne peut croire que Thibaud de Tours ait exprimé ainsi des revendications sur Orléans. Les explications faisant appel à un élargissement possible par ce moyen de la circulation des monnaies en question, ne se heurtant pas à des faits, sont plus faciles à soutenir : nous aurions là un lointain ancêtre de la monnaie tournois en quelque sorte. Mais une telle hypothèse est aussi plus difficile à étayer d'arguments convaincants. Quoi qu'il en soit, la question fondamentale reste celle-ci : ces monnaies sont-elles frappées certaines à Chinon et d'autres à Orléans..., ou sont-elles toutes fabriquées à Tours ? L'hypothèse d'un atelier commun peut être considérée comme vraisemblable. La confirmation viendra peut-être d'une autre voie.

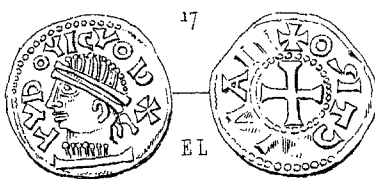
En effet, cette liaison de coin entre un denier de Tours-Chinon et un denier de Tours-Orléans démontre également et surtout que les deux émissions appartiennent bien à la même autorité politique, qu'elles portent les noms de Tours-Chinon ou ceux de Tours-Orléans. Les analogies typologiques le laissent penser, mais la liaison de coin en apporte la preuve formelle. Qu'elle peut-être cette autorité politique ? Thibaud de Tours possédait la vicomté de Tours et Chinon, fief qu'il tenait de l'archevêque de Tours. Mais Orléans était aux mains des Robertiens : de nombreux deniers au monogramme de Raoul y ont été frappés, sous l'autorité d'Hugues le Grand, duc de France. Cependant, il nous faut tenir compte de la chronologie de ces émissions : les deniers de Tours-Orléans et de Tours-Chinon des premières émissions sont certainement antérieurs au règne de Raoul. Si elles étaient l'œuvre du roi précédent, Robert, on s'étonnerait à juste titre que ces monnaies ne portent ni son nom, ni son monogramme, ni son titre... Par contre ce monnayage anonyme convient bien à ce même personnage, mais avant son accession au trône (922), sous le règne de Charles le Simple, quand il était marquis de Neustrie. A cette époque Robert était brouillé avec le roi, et dominait la région du Centre : il était abbé laïc de Saint-Martin de Tours, Orléans était en quelque sorte sa capitale, et il était le suzerain de Thibaud de Tours. Dans cette hypothèse, les types au buste de Tours-Chinon et Tours-Orléans ont donc toutes les raisons

7. F. DUMAS, *op. cit.*, p. 194-195.
8. A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, IV, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1936, p. 135.
9. A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 233.
10. J. LAFAURIE, « Le trésor monétaire du Puy (Haute-Loire) », *RN*, 1952, p. 59-169, sp. p. 128-129.

d'être étroitement liés aux monnaies à la tête de Saint-Martin : il est possible même qu'ils soient produits dans le même atelier, soit celui d'Orléans, soit celui de Saint-Martin de Tours, entre 919 et 922. Après la mort de Robert en 923, ce monnayage a été poursuivi ou repris (si l'on imagine un arrêt de la frappe, ou une émission non retrouvée pendant le règne de Robert) par Hugues le Grand, lui aussi abbé laïc de Saint-Martin : les 2e et 3e groupes des deniers Tours-Chinon constituent ces émissions, contemporaines du début du règne de Raoul. Peu après, Thibaud de Tours reprendra ce type à Blois et à Vendôme, vers 940, puis à Chartres vers 956-960 (11).

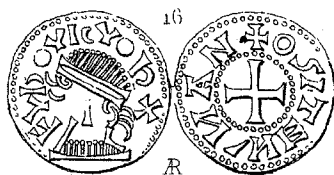
MERSON (R. A.) — Une monnaie rare retrouvée : le denier à la tête dite « chinonaise » ou anépigraphe (PA 212) à attribuer à Nantes, Xe siècle.

En 1858, Poey d'Avant a publié deux monnaies, sans les avoir eues en main.



L'une en électrum (PA 213, pl. VIII, 17) qu'il attribua soit à Nantes soit à Chinon (PA 1675, pl. XXXII, 4). Cette pièce semble porter la tête de Louis le Débonnaire, mais avec la légende de LVDOVICVS REX plutôt que IMP et peut-être une déformation de la légende de Chinon : CAINONI CASTRO. Cette monnaie, vue par B. Fillon, avait été trouvée dans les alluvions de la Basse-Loire et faisait partie d'une collection du département de la Loire-Inférieure.

L'autre pièce était un denier d'argent (PA 212, pl. VIII, 16). Il est décrit comme portant une déformation de LVDOVICVS REX, tête avec bandeau à gauche et au revers



+NANNETISO. Publié par M. Thomsen de Copenhague en 1834, sans texte et parmi trois planches de monnaies inexplicées qu'il reproduisit en 1835 (Hanovre) en donnant une attribution à Nantes, ce denier fut cédé – selon Poey d'Avant – par M. Thomsen à M. Rollin vers 1843 (« quinze ans avant ») et Poey d'Avant ajoute « je n'ai pas été assez heureux pour trouver la collection qu'il a enrichie ».

Poey d'Avant croyait que ces deux deniers pouvaient être de même type. J'interprète la pièce en électrum comme une imitation ou un faux de Louis le Pieux et celle d'ar-

11. P. CRINON, « A propos de deniers inédits de Blois (Xe siècle) : le monnayage à la tête dans les domaines de Thibaud de Tours et Thibaud Ier (durant les deux premiers tiers du Xe s.) », *BSFN*, janvier 1993, p. 467-472, sp. p. 470.